

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 6 Rue Georges Guynemer

Appartement n° 3

58000 NEVERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 6 Rue Georges Guynemer

Appartement n° 3

58000 NEVERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux membres du Conseil d'Administration,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons vérifié la concordance du montant des disponibilités de l'Association avec les documents émanant des établissements financiers.

Nous avons également contrôlé la concordance entre les chiffres de la comptabilité générale et ceux provenant du système interne de gestion des dons.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres du Comité sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association ;

à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COSNE SUR LOIRE,
Le 30 mars 2023

COGEP AUDIT
Françoise VAN ROBAEYS

Commissaire aux Comptes
et Membre associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	30 395	23 708	6 688	12 177	-5 490	-45.08	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	354		354	354			
Total I	30 749	23 708	7 042	12 531	-5 490	-43.81	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	272		272	92 101	-91 829	-99.70
	Valeurs mobilières de placement	125 768		125 768	125 642	126	0.10
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	409 296		409 296	359 249	50 047	13.93	
Charges constatées d'avance (2)	923		923	2 507	-1 584	-63.19	
Total II	536 259		536 259	579 499	-43 240	-7.46	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	567 008	23 708	543 301	592 031	-48 730	-8.23	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres	476 131	397 177	78 954	19.88	
Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-18 924	78 954	-97 878	-123.97
	Situation nette (sous total)	457 207	476 131	-18 924	-3.97
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	457 207	476 131	-18 924	-3.97
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés		33 397	-33 397	-100.00
	Total II		33 397	-33 397	-100.00
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	27 168	19 978	7 190	35.99
	Total III	27 168	19 978	7 190	35.99
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses	12	17	-5	-28.61
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	29 743	28 646	1 097	3.83
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	18 170	13 390	4 781	35.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 000	20 472	-9 472	-46.27
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	58 926	62 524	-3 598	-5.76
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	543 301	592 031	-48 730	-8.23

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

58 926 62 524

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	26 000	25 304	696	2.75
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	7 928	1 356	6 572	484.67
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages	128		128	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 770	1 296	474	36.57
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	132 980	148 390	-15 410	-10.38
Mécénats	1 701	2 066	-364	-17.64
Legs, donations et assurances-vie		22 560	-22 560	-100.00
Contributions financières	51 563	118 175	-66 612	-56.37
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés	33 397		33 397	
Autres produits	17	2	16	883.52
Total I	255 485	319 149	-63 664	-19.95
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	3 000	168	2 832	NS
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	91 758	65 203	26 555	40.73
Aides financières	41 958	37 584	4 374	11.64
Impôts, taxes et versements assimilés	1 206	614	592	96.43
Salaires et traitements	78 538	62 128	16 410	26.41
Charges sociales	33 598	24 030	9 568	39.82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 257	6 181	76	1.23
Dotations aux provisions	7 190	1 295	5 895	455.21
Reports en fonds dédiés		33 397	-33 397	-100.00
Autres charges	11 976	10 404	1 573	15.12
Total II	275 480	241 003	34 477	14.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-19 996	78 145	-98 141	-125.59

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 202	509	693	136.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 202	509	693	136.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 202	509	693	136.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-18 793	78 654	-97 448	-123.89
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		359	-359	-100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		359	-359	-100.00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	131	60	71	118.33
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	131	60	71	118.33
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-131	299	-430	-143.75
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	256 687	320 017	-63 330	-19.79
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	275 611	241 063	34 548	14.33
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-18 924	78 954	-97 878	-123.97

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature			8 803	-100.00
Bénévolat				
TOTAL			8 803	-100.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature			8 803	-100.00
Personnel bénévole				
TOTAL			8 803	-100.00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1 <i>Préambule</i>	5
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2 DÉROGATIONS.....	5
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	5
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	5
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	5
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	6
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	6
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	6
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	7
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	7
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	7
3.1.7 <i>Stocks</i>	8
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	8
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	8
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	12
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	12
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	12
3.2.5 <i>Dettes</i>	12
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	12
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	13
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	13
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	14
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	14
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	14
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	14
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	14
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	15
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	15
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	15
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	15
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	15
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	16
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	16

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	16
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.3.1	Modalités de répartition des charges	16
4.3.2	Missions sociales	17
4.3.3	Frais de recherche de fonds	17
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	17
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	18
4.3.4	Frais de fonctionnement	18
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	18
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	Erreur ! Signet non défini.
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	18
4.4.1	Principes généraux	18
4.4.2	Principes de valorisation	19
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	19
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	19
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	19
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	20
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	20
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	Erreur ! Signet non défini.
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	20
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	20
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	20
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	20
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	20
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	21
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	21
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	21

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun élément significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	29 628	767		30 395
Immobilisations financières	354			354
Total	29 982	767	0	30 749

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	767	0
PC PORTABLE DELL LATITUDE 3520	767	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	767	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	17 451	6 257		23 708
Amort.Immobilisations financières				
Total	17 451	6 257	0	23 708

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	354			354
Total	354	0	0	354

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	354	354	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	272	272	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	923	923	
Total	1 549	1 549	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	331 301	18
Livrets et comptes épargne	203 763	1 184
Comptes à terme		
Total	535 064	1 202

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		92 101
Autres créances	272	
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	272	92 101

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
ASSURANCE	128	122
ABONNEMENT	315	291
STOCK FOURNITURE BUREAU		1 217
MACHINE A AFFRANCHIR	480	877
MAINTENANCE		0
Total	923	2 507

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise	397 177	78 954	78 954	78 954					476 131	
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement					-18 924	-18 924				-18 924
Provisions réglementées										
Total	397 177	78 954	78 954	78 954	-18 924	-18 924	0	0	457 207	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Rapport en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		33 397	33 397	0	33 397	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Legs HISQUIN	2020	33 397	33 397		33 397	
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		33 397	33 397	0	33 397	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		33 397	33 397	0	33 397	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	19 978	7 190		27 168
→				
Total	19 978	7 190	0	27 168

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 743	29 743		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	18 170	18 170		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	11 000	11 000		
Produits constatés d'avance		0		
Total	58 913	58 913	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 619	841
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 619	841
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	16 551	12 549
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 382	1 788
→ Caisse de retraite	2 719	2 061
→ Caisse de prévoyance	2 472	1 289
→ Personnel autres charges à payer	100	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	6 120	5 395
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 537	1 922
→ Prélèvement à la source	221	94
Total	18 170	13 390

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	21 921	23 872
→ FNP - Factures non parvenues		
CAC 2022	5 300	5 330
Electricite et gaz		44
Affranchissements	773	8 470
Fidelisation LNCC	818	751
Base de données + MKD + couts annexes LNCC	15 030	9 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	1 000	500
Dossiers secours à verser	1 000	500
...		
Total	22 921	24 372

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 134681 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Legs via Ligue Nationale	48 110	94 841
Produits Financiers	1 202	509
Ventes	7 928	1 356
Total	57 240	96 706

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ecart de Gestion	17	2
Produits Exceptionnel		359
Total	17	361

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	33 397	22 560
Total	33 397	22 560

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 20 Décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Maintenance	847		1 019	1 866
Loyer	4 127		2 751	6 878
Assurance	252		377	629
Electricité et eau	142		213	355
Téléphone				0
Affranchissement				0
Locationis Mobilières	913	62	1 163	2 138
Total	6 281	62	5 523	11 866

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	46 953	35 156
Actions d'information, de prévention et de dépistage	5 644	4 339
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	27 998	22 057
Frais de fonctionnement (dont communication)	32 287	25 220
Total	112 882	86 772

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	97 818	44 349
Actions d'information, prévention, dépistage	12 240	6 012
Actions de formation	119	104
Actions de recherche	3 352	3 133
Actions autres	359	416
Total	113 888	54 014
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		11 972
Actions d'information, prévention, dépistage		8 000
Actions de formation		
Actions de recherche	11 700	
Actions autres		
Total	11 700	19 972

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	9 296	8 803
Total		9 296	8 803

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

Voir Tableau joint en annexe

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 300
Total	5 300

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Total	0
Charges exceptionnelles	
Penalites	131
Total	131

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Voir Document en annexe

4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Neant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Équivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	7			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	300	0,18	4980
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	4 2	200 60	0,12 0,04	3320 996
Total	17	560	0	9 296

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 033	2
Total	2	3 033	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3250 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

LA LIQUE L'Association Française des Professionnels de la Recherche		REPORTING - COMITÉ DE LA NIEVRE		EMPLOIS		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public			TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION									
1. MISSIONS SOCIALES		125 589,75	122 009,47	88 598,27	73 986,10			88 598,27	73 986,10
1.1 Réalisées en France		125 589,75	122 009,47	88 598,27	73 986,10			88 598,27	73 986,10
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		113 889,75	110 309,47	68 626,52	54 014,35			68 626,52	54 014,35
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		11 700,00	11 700,00	19 971,75	19 971,75			19 971,75	19 971,75
1.2 Réalisées à l'étranger									
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme									
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes									
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		68 332,52	68 332,52	53 497,02	53 437,02			53 497,02	53 437,02
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		68 332,52	68 332,52	53 497,02	53 437,02			53 497,02	53 437,02
2.2 Frais de recherche d'autres ressources									
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		74 499,00	72 711,69	64 275,76	62 978,55			64 275,76	62 978,55
3.1 Frais d'information et de communication									
3.2 Frais de fonctionnement		66 901,92	65 114,61	57 235,56	55 938,35			57 235,56	55 938,35
3.3 Autres charges		7 597,08	7 597,08	7 040,20	7 040,20			7 040,20	7 040,20
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 190,00	7 190,00	1 295,00	1 295,00			1 295,00	1 295,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES									
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE									
TOTAL CHARGES		275 611,27	270 243,68	241 063,48	225 094,10			241 063,48	225 094,10
EXCÉDENT/OU DÉFICIT		-18 924,29		78 959,80				78 959,80	

LA LIQUE L'Association Française des Professionnels de la Recherche		REPORTING - COMITÉ DE LA NIEVRE		EMPLOIS		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public			TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION									
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		4 316,00	4 316,00	4 087,00	4 087,00			4 087,00	4 087,00
Réalisées en France		4 316,00	4 316,00	4 087,00	4 087,00			4 087,00	4 087,00
Réalisées à l'étranger									
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS									
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		4 980,00	4 980,00	4 716,00	4 716,00			4 716,00	4 716,00
TOTAL		9 296,00	9 296,00	8 803,00	8 803,00			8 803,00	8 803,00

LA LIQUE REPORTING - COMITÉ DE LA NIEVRE RESSOURCES		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-217 922,02	-217 922,02	-295 026,74	-295 026,74
1.1 Cotisations sans contrepartie		-26 000,00	-26 000,00	-25 304,00	-25 304,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-134 681,56	-134 681,56	-173 015,75	-173 015,75
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-57 240,46	-57 240,46	-96 706,99	-96 706,99
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-3 597,59		-23 694,54	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-127,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-3 452,78		-23 333,33	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-17,31		-361,21	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-1 770,00		-1 296,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-33 397,43			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-256 687,04			
TOTAL		-256 687,04	-251 319,45	-320 017,28	-295 026,74

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-9 296,00	-9 296,00	-8 803,00	-8 803,00
Bénévolat		-9 296,00	-9 296,00	-8 803,00	-8 803,00
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-9 296,00	-9 296,00	-8 803,00	-8 803,00

LA LIQUE	058 - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		122 009,47	73 986,10
1.1 Réalisées en France		122 009,47	73 986,10
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		110 309,47	54 014,35
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		97 818,33	44 348,46
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		8 660,35	6 012,43
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		119,70	104,33
Actions de société et politique de santé		359,15	416,11
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 351,94	3 133,02
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		11 700,00	19 971,75
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		11 700,00	19 971,75
<i>Programmes nationaux</i>		1 700,00	11 971,75
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		10 000,00	8 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		68 332,52	53 437,02
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		68 332,52	53 437,02
Frais d'appel de dons		29 719,97	26 413,03
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		30 335,02	24 023,99
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		8 277,53	3 000,00
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		72 711,69	62 978,55
3.1 Frais d'information et de communication			
Frais d'information et de communication externe			
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		65 114,61	55 938,35
Frais de gestion		61 537,18	52 222,68
Formation administrative			
Impôts et taxes		344,97	178,47
Cotisation statutaire 10%		3 232,46	3 537,20
3.3 Autres charges		7 597,08	7 040,20
Charges financières		1 340,31	859,20
Dotations aux amortissements		6 256,77	6 181,00
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		263 053,68	190 401,67
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 190,00	1 295,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			33 397,43
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			69 932,64
TOTAL		270 243,68	295 026,74

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	4 316,00	4 087,00

 058 - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Réalisées en France</i>	4 316,00	4 087,00
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 980,00	4 716,00
TOTAL	9 296,00	8 803,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	33 397,43	
=+Report		33 397,43
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	-33 397,43	33 397,43

 058 - COMITÉ DE LA NIEVRE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-217 922,02	-295 026,74
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 000,00	-25 304,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-134 681,56	-173 015,75
Dons manuels non affectés	-129 846,02	-143 990,67
Dons manuels affectés	-3 134,23	-4 493,33
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-22 560,00
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 701,31	-1 971,75
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-57 240,46	-96 706,99
Manifestations		-5,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-7 928,17	-1 351,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 202,29	-509,13
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-48 110,00	-94 841,86
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-33 397,43	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés	-33 397,43	
TOTAL DES RESSOURCES	-251 319,45	-295 026,74
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-18 924,23	
TOTAL :	-270 243,68	-295 026,74

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	471 854,79	401 922,15
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-18 924,23	69 932,64
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		6 181,00
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	452 930,56	478 035,79

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-9 296,00	-8 803,00
Bénévolat	-9 296,00	-8 803,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-9 296,00	-8 803,00

